



Chères Noiséennes, chers Noiséens,

Ce qui aurait pu être un effet d'annonce de la presse, selon l'article du Parisien en date du 31 août 2016, ne fait que confirmer la signification que j'ai reçue par huissier 2 jours plus tôt.

**En effet, elle m'annonçait le congé du bureau de La Poste au 31 mars 2017.**

Un rendez-vous était pourtant programmé en septembre avec les responsables de La Poste pour discuter du sujet et envisager l'avenir. Mais La Poste a préféré profiter de la période estivale pour prendre sa décision en catimini, sans réelle concertation avec le Maire et ses élus !

Rappelez-vous la fermeture temporaire en décembre 2015, suite à l'agression de notre postier. Le bureau de poste était resté fermé durant 2 mois, obligeant tous les Noiséens à se déplacer à Ormesson.

Nous avons déjà dû négocier à l'époque avec la direction régionale du groupe et étions parvenus à arracher un service minimum journalier avec réouverture partielle et de nouveaux horaires d'ouverture uniquement l'après-midi en semaine et le samedi matin.

#### **Qu'en est-il aujourd'hui ?**

Ces aménagements ont été appliqués mais restent provisoires. Nous sommes confrontés désormais à la volonté actée du groupe La Poste de fermer définitivement le seul bureau de poste de la commune !

#### **La Poste nous impose son dictat, tout se fait à marche forcée ! N'y a-t-il pas de négociation possible ?**

Dans l'article du Parisien, La Poste affirme que le service postal sera conservé à Noiseau. Mais ce qu'il ne dit pas c'est que cette entreprise n'assurera plus ses missions et les délèguera à d'autres.

En effet, La Poste a une stratégie bien rôdée qu'elle a déjà appliquée dans d'autres petites communes. La Poste ferme tous les jours des bureaux qu'elle considère non rentables, sans se soucier de ses usagers et prend en otage les communes.

# VOS ÉLUS SE MOBILISENT !

**Vos élus s'opposent fermement à l'abandon de ce service public indispensable aux habitants de Noiseau.**

Face à ces fermetures programmées, l'enseigne a pour stratégie de ne proposer que deux solutions aux communes : la création d'un Relais Postal Urbain chez un commerçant ou la création d'une Agence Postale Communale.

**Cette dernière option permet à La Poste de se défaire de ses missions sur les mairies, qui se retrouvent contraintes de financer le personnel et les locaux. Ce qui limite également les propositions de service, réduites de fait au strict minimum.**

**Nous avons pourtant proposé des solutions alternatives à La Poste, notamment de nouveaux locaux, plus modernes, moins grands, moins chers (!)... Rien n'y fait apparemment, nous avons subi une fin de non recevoir. Cette possibilité n'entrant pas dans le cadre de la stratégie que s'est fixée La Poste.**

L'État confie pourtant à La Poste une mission de service public, que nous payons sur nos impôts ! Où est la solidarité nationale que prône notre gouvernement ? Les petites communes sont encore « les laissés pour compte ». **Cette situation ne correspond pas à ce que notre équipe municipale et les habitants sont en droit d'attendre pour une commune de la Métropole du Grand Paris.**

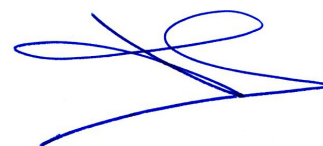
Nous avons lancé une pétition nationale pour dire « NON à la fermeture de notre bureau de poste », que nous remettrons au Groupe La Poste et à notre Ministre de l'Economie et des Finances.

Je vous invite à la signer, soit directement au bureau d'accueil de la Mairie, soit sur Internet, en suivant le lien indiqué sur la page d'accueil du site de la commune :

**[www.noiseau.fr](http://www.noiseau.fr)**

**Mobilisez-vous ! Relayez cette information autour de vous, partagez le lien de la pétition sur les réseaux sociaux avec toutes vos relations. Nous avons besoin de vous : plus nous aurons de signatures, plus nous aurons de poids !**

Votre Maire,



Yvan FEMEL